Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté

CORTINA NV
Meersbloem-Melden 42
BE-9700 Oudenaarde

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant:

Référence de l'article: EPCE850C - TECHNO

EN 166:2001 FT 2C-1,2 1

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée, EN 166:2001 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE.

L'organisme notifié

INSPEC INTERNATIONAL B.V.(NB:2849)
BEECHAVENUE 54-62, 1119 PW
SCHIPHOL-RIJK,
NETHERLANDS ANTILLES

a réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante, n° PPE26162875

Signature par et au nom de CORTINA NV, Meersbloem-Melden 42, BE-9700 Oudenaarde

10/02/2026

Peter De Mezure
Technical Director
Oudenaarde

Eddy Dumarey
Chief Executive Officer
Oudenaarde